



ASSEMBLÉE LOCALE SPÉCIALE

SREM - Syndicats regroupés des employés municipaux
(Brigadiers scolaires)
SCFP-Section locale 306

Ville de Boucherville

Date : 20 juin 2018

Heure : 16 h 30

Endroit : Centre multifonctionnel
Salle de Formation
1075, rue Lionel-Daunais
Boucherville QC J4B 8N5

Procès-verbal

1. Constat du quorum

Constat du quorum, il y a dix-huit (18) personnes présentes.

Sylvie Angers souhaite la bienvenue à tous et les membres du comité de négociation ainsi qu'à la secrétaire-archiviste.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Michel Gendron, appuyée par Pierrette Daigle.

ADOPTÉ à l'unanimité

3. Présentation du contenu de l'entente de principe

Sylvie Angers explique aux membres que seuls les articles avec ajout ou modification seront lus.

Sylvie Angers débute la présentation à l'écran.

Elle explique les dispositions de l'affichage : la colonne de gauche affiche l'ancien texte de la convention tandis que la colonne de droite présente les modifications souhaitées.

Pour résumer la présentation, il y a beaucoup d'harmonisation avec la convention collective des cols blancs, notamment en ce qui a trait à l'augmentation salariale, aux vacances, etc.

Les brigadiers scolaires obtiennent les huit (8) congés scolaires et passent de trois (3) à cinq (5) jours de congés pour affaire personnelle.

Le manteau sera fourni par l'Employeur et une allocation de cent cinquante dollars (150 \$) leur sera versée pour les vêtements.

4. Période de questions

Le comité de négociation répond à la grande majorité des questions des membres au fur et à mesure de la présentation du cahier des charges.

Une question sur la procédure en cas d'abolition de poste est posée ainsi que sur les modifications du texte actuel à ce sujet.

5. Vote concernant l'adoption du cahier de charge des demandes syndicales

Un vote secret est fait et tous ceux présents sont en accord.

ADOPTÉE à l'unanimité

6. Destruction des bulletins de vote

La destruction des bulletins de vote proposée par Claude Martin, appuyée par Sylvie Rajotte.

7. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Diane Martin, appuyée par Serge Paquette.

ADOPTÉE à l'unanimité

Sylvie Angers
Vice-présidente du secteur Boucherville

Isabelle Tardif
Secrétaire-archiviste